

PARTAGER L'ESPACE

La mort d'un cycliste écrasé par une voiture le mois dernier à Paris nous rappelle que **les Maires doivent organiser le partage de l'espace public, en s'appuyant sur les associations d'usagers.**

Il en va de la **sécurité des cyclistes** face aux voitures, mais aussi de **celle des piétons** face aux cyclistes et autres trottinettes, monoroues etc.

La précédente municipalité avait unanimement adopté (avant que le Covid ne débarque...) le passage de **la Ville à 30 km/h**, garantissant un meilleur partage de l'espace public. Depuis, **notre Maire a enterré ce projet comme tout autre en faveur du vélo.** Rien n'a été fait en 5 ans, à part du **barbouillage** à quelques intersections, la **suppression de la borne d'entretien des vélos** du parvis de l'Hôtel-de-Ville **et celle des accroches** au tram...